Association Prado Bourgogne
Association (loi 1901) d'Action Éducative et Sociale Spécialisée
Mission de Service public

CENTRE ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ
Bellevue Montferroux

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Foyer Saint Vallier

Foyer Voltaire

Foyer Montceau

CES BELLEVUE MONTFERROUX
41, rue d'Autun
71300 MONTCEAU LES MINES

Tél : 03/85/67/77/00
Fax. : 03/85/67/77/01

SOMMAIRE

BELLEVUE MONTFERROUX

I. Présentation de l'établissement Pages 3 à 5

II. Eléments et indicateurs de suivi relatifs à la prise en charge des enfants par service (données à extraire du logiciel USAGER) Pages 5 à 6

III. Déclinaison du projet de l'établissement en actions opérationnelles nos axes de travail 2019 Pages 7 à 31

IV. Amélioration continue de la qualité, des travaux du comité de pilotage et autres groupes Pages 31 à 33

V. Temps forts de l'année Page 33

VI. Gestion des ressources humaines Pages 34 à 35

VII. Nos actions de formation individuelles et collectives. Les formations avec thème, nombre de participants et type de financement Page 35 à 36

VIII. Chantiers en cours, cap fin 2020 Page 36 à 37

IX. Fiche action CPOM : suivi et évaluation Page 37 à 39

X. Conclusion Page 40

Annexes Pages 41 à 45

I. Présentation d'établissement

1. Identification

Centre Educatif Spécialisé BELLEVUE – MONTFERROUX
41, rue d'Autun
71 300 - MONTCEAU-LES-MINES
Téléphone : 03.85.67.77.00
Télécopie : 03.85.67.77.01
E-mail : montferroux@pradobourgogne.fr
www.pradobourgogne.fr

Identifiant SIRET : 385 400 452 00087
Code A.P.E. : 8790A

2. Organisme Gestionnaire

Association du PRADO BOURGOGNE
1154, route de Salornay - BP 10149 Hurigny
71006 – MACON Cedex
Téléphone : 03.85.34.75.15
Télécopie : 03.85.34.65.39

3. Missions

Le Centre Educatif Spécialisé Bellevue Montferroux a une mission statutaire essentielle qui correspond à l'accueil et l'accompagnement de Jeunes, de 12 ans jusqu'à leur 21ème anniversaire, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, en difficultés sociales et familiales, par les Juges des enfants (Garde ASE ou Placement direct) ou par la P.J.J au titre de l'ordonnance du 2/ 2/ 45.
Il a en outre une mission « opérationnelle » qui concerne la protection physique et psychique des Jeunes, dans le respect de leurs droits et devoirs et de ceux de leur famille.
Pour ce faire, entre autres :

- Assurer un hébergement et un accompagnement éducatif,
- Garantir un suivi médical,
- Proposer une intégration sociale et professionnelle,
- Etayer et accompagner le lien familial.

4. Caractéristiques des accueils

☞ Age des Jeunes : 12 à 18 ans et Jeunes majeurs.

Un Service Hébergement sur lieux de vie diversifiés pour 33 places + 3 Accueils d'urgence :

☞ Foyer Montceau situé dans la ville, rue d'Autun, accueille dix Jeunes et deux en studio de proximité.

☞ Foyer Voltaire, situé dans la ville de St Vallier, rue Voltaire, accueille douze Jeunes.

☞ Foyer St Vallier, situé dans la ville de St Vallier, rue Romain Rolland, accueille onze Jeunes (dont 3 places d'urgence) dont 2 en studio de proximité.

☞ Un studio d'autonomie dans la ville de Montceau pour un Jeune.

Avec le **DREF : D**élégation de la **R**éférence **E**tablissement des **F**amilles situé 41, rue d'Autun – 71300 Montceau Les Mines.

5. *Décideurs des Mesures*

- ☞ La Direction des Services Sociaux / Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille.
- ☞ Les Juridictions pour Enfants.

6. *Agrément – Habilitation*

- ☞ Agrément du Département de Saône-et-Loire, au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille.
- ☞ Habilitation par le Ministère de la Justice au titre :
  - ◈ Des articles 375 et suivants du Code Civil, relatifs à l'Assistance Educative.
  - ◈ De la Protection des Jeunes Majeurs : arrêté du 18-2-75.

7. *Salariés (E.T.P.) : 40.40 ETP 31 décembre 2019 –40.54 ETP au 31 décembre 2020*

☞ Direction – encadrement :	**2.70**	**3.00**
Directeur :	0.5	0.5
Directeur adjoint :	0.5	0.5
Chefs de service :	1.70	2
☞ Administration – gestion :	**2.85**	**2.50**
Technicien qualifié :	2.3	2
Agent administratif :	0.55	0.5
☞ Services généraux :	**13.79**	**13.79**
Agent technique :	2	2
A.S.I. :	1	0,50
Ouvriers qualifiés : (Maitresses de maison)	2.80	2.80
(Cuisine)	0.69	0.69
Ouvriers qualifiés : (Surveillants de nuit)	7.30	7.80
☞ Services éducatifs :	20	**19.50**
Educateurs spécialisés :	5	5
Educateurs spécialisés : (DREF)	1.5	1
Moniteurs éducateurs :	4.5	4.5
MAA	9	9

Moniteur sport :	0	0
Aide Médico Psychologique :	0	0
Educateurs scolaires :	0	0
Educateurs techniques :	0	0
☞ Paramédical :	**1.00**	**1.75**
Infirmière :	0.5	1.00
Psychologue :	0.5	0.75
Psychiatre	0.0	0.0

II. Eléments et indicateurs de suivi relatifs à la prise en charge des enfants par Service (données à extraire du logiciel Usager)

a) *Indicateurs Journées Service hébergement*

☞ Objectif Hébergement : 13 140 journées.

☞ Taux d'occupation réel : 95.24%

- **En 2020 : 12 515 journées dont 0 journée autres départements**
- En 2019 : 11 731 journées dont 200 journées autres départements.
- En 2018 : 12 354 journées dont 281 journées autres départements.

Accueil d'urgence :

☞ **Nombre de journées d'Accueil immédiat : 164**
☞ **Nombre de journées d'Accueil d'urgence : 778**
☞ **Total de journées réalisées : 12 515**
☞ **Taux d'occupation hors Accueil d'urgence : 88.07%.**
☞ **Taux d'occupation avec Accueil d'urgence : 95.24%.**

b) *Comparatif entrées et sorties 2018, 2019 et 2020*

Années	Admissions	Sorties
2018	51	45
2019	**39**	**42**
2020	**44**	**41**

☞ Durée moyenne du séjour Hébergement :

- 2018 : 11 mois
- 2019 : 13 mois
- 2020 : **11 mois**

c) Orientation des sorties (hors accueil d'urgence) :

Autres établissements du Prado Bourgogne : **5**
Etablissement PJJ -CER : **3**
Autres établissements ou PEC : **16** (Belgique, centre parental, FJT,TDC, centre maternel, Foyer de l'enfance..)
Lieu de vie **: 0**
PAD : **0**
Autonomie avec revenu : **0**
Départ via le 115 : **0**
Retours en famille : **10**
Fugues avec fin de prise en charge : **2**
Famille d'accueil : **1**
Fin de prise en charge majorité : **4**

Nombres de Jeunes « Cas complexe » admis dans l'année : **11**

d) Les Fiches d'événements indésirables

2018 : 53 dont 43 transmises à la Direction Générale. Agressions physiques et verbales 41.51% - Vols : 20.75% - Dégradations : 22.64%
2019 : 51 dont 51 transmises à la DG. Agressions physiques et verbales 37,25% - Vols : 13.73% - Dégradations : 39.22%
2020 :251 dont 25 transmises à la DG. Agressions physiques et verbales 24% - Vols : 16% - Dégradations : 48%

En 3 ans, le nombre de FEI est passé de 50 à 25 (-50%), ce phénomène s'explique par « l'effet confinement ». En effet, la période confinée a permis un apaisement des Jeunes, une prise en charge de proximité, des activités mises en place au quotidien. Pour illustration, lors du 1er confinement, une seule FEI avait été rédigées pour un Jeune en crise.
Cette année, les agressions physiques et verbales ont sensiblement baissé (-13.25 points), les dégradations ont encore augmenté (+9 points), des dégâts plus importants liés à des situations de crise plus explosives.
Cette diminution peut aussi se mettre en lien avec la baisse significative du nombre de salariés en arrêt maladie ou en accident du travail.
Les Jeunes en crise ont davantage cassé de matériels que violenté des Personnels éducatifs. Les dégradations en augmentation, liées principalement par l'accompagnement de 11 Jeunes « cas complexes » sur l'année. Les crises clastiques ont été intenses, violentes.
De plus, le partenariat, notamment avec Sevrey et l'Unité mobile EMAH a permis l'apaisement de certains Jeunes et des interventions en dehors du collectif, source de tensions pour eux.

III. Déclinaison du projet de l'établissement en actions opérationnelles - nos axes de travail 2018 - 2019- 2020.

1. *Rappel des Axes de Travail 2018-2019-2020*

Avant de décliner notre rapport d'activités, il est important de signaler que l'organisation de l'équipe Cadres du Pôle Educatif Ouest Bourgogne (PEOB) et donc de direction a été impactée par des modifications importantes en cours d'année 2020 à savoir :

☞ 2 périodes de confinement dans un contexte de crise sanitaire durant toute l'année 2020

☞En mai 2020, arrivée d'un Chef de service Hébergement et mutation d'un Chef de service de Bellevue-Montferroux à Méplier

☞En Septembre 2020, départ d'un Chef de service Hébergement

L'établissement a fonctionné avec un seul Chef de service de Septembre à décembre 2020 dans un contexte frappé par une crise sanitaire sans précédent.

☞En Novembre 2020, déménagement des locaux administratifs au 41, rue d'Autun.

Un management de proximité

☞ Fiche action du Directeur du PEOB

Cette fiche action Programme d'activités va reprendre quelques actions essentielles mises en avant pour l'année 2020-2021 à mettre en œuvre parmi de nombreuse autres. Bien entendu, ce programme tient compte des différents bilans de l'année 2019/2020.

	En direction de l'Association Participer à la réflexion d'une nouvelle organisation associative pour répondre aux enjeux de la fin du CPOM 1 et à ceux du CPOM2 Participer à la préparation du CPOM 2 Permettre une fluidité de fonctionnement entre les différents Pôles de l'Association Evaluations des fiches actions En direction des Cadres et Cadres techniques Créer un réel duo de direction avec le Directeur adjoint afin de constituer une Direction de Pôle Recruter un.e Chef.fe de service pour BM Réactualiser ou créer les fiches de poste des psychologues du PEOB Soutien aux Cadres dans leurs missions Mise en œuvre d'une solution APP cadres Mettre en place les conditions pour faire vivre une équipe médico-psy

Objectifs	En direction du PEOB Que le Protocole de Prévention et Gestion de la Violence soit un véritable outil de travail, éducatif et pédagogique au service des Jeunes et des adultes. Que les travaux du COPIL Risques Psycho Sociaux soient plus lisibles et concrets pour l'ensemble des Personnels. Que des temps conviviaux soient mis en place pour permettre aux salarié.es de partager des moments de détente en commun Que la collaboration avec les Personnels et l'Equipe cadres PEOB soit renforcée. Qu'un projet de Service médico psy soit pensé et rédigé. Renforcer les Services administratif et de nuit du PEOB. Arriver à la fin de CPOM 1 avec un bâti opérationnel et rénové. En direction du CES le Méplier Consolider le Service Accueil de jour dans sa nouvelle configuration Adapter le Service Hébergement à sa nouvelle configuration de 44 places dont un secteur Petite Enfance. En direction du CES Bellevue Montferroux Consolider les bases de travail afin de permettre aux équipes éducatives d'élaborer, d'analyser et de mettre en œuvre des pratiques éducatives qui leur soient propres Installation dans la maison Rue d'Autun. Installer de façon durable le duo Chefs de service puisque depuis plusieurs années nous constatons une instabilité sur ce duo. Travailler à rendre efficace les réunions d'équipe. Formaliser la collaboration psychologue – chefs de service – équipes éducatives sur Montferroux En direction du PAD Dimensionner le poste Cadre à la réalité du Service à 40 places. Donner au PAD les moyens de garder sa cohérence et sa qualité de travail malgré sa dimension départementale. Stabiliser le Service sur ses trois antennes. En direction des Services Placeurs Inviter des Magistrats à visiter les établissements du PEOB. Répondre à l'attente de places et natures des places du Département sans perdre en qualité de travail en répondant aux besoins des enfants.
Etablissements concernés	CES LE MEPLIER – CES BELLEVUE MONTFERROUX – SERVICE PLACEMENT A DOMICILE
Unités concernées	TOUTES
Pilote de l'action	Directeur du PEOB
	Vis-à-vis de l'Association • Participer aux réunions du Comité directeur association

Modalités de mise en œuvre - Actions –	pour travailler la nouvelle organisation en étant aussi porteur de la parole des Cadres du PEOB. • Travailler sur le développement et aussi le renforcement du PEOB pour le CPOM2. • Faire vivre la convention entre les 2 Pôles de l'Association. Vis-à-vis des Cadres et Cadres techniques • Se donner les moyens de travailler en binôme avec le Directeur adjoint pour constituer une direction sur l'ensemble des sujets à traiter. • Mise en place de temps de travail pour apporter des réponses aux Personnels cadres et non cadres du PEOB, pour penser en lien avec la Direction générale et les Personnels du PEOB CPOM2, pour gérer le quotidien du PEOB • Recruter et Constituer un duo de Chef.fe.s de service sur BM • Travailler avec la psychologue et les Cadres de BM sur les missions de la psychologue. • Soutien aux missions des Chefs de service via des temps de travail individuel et lors des réunions de direction. • Mise en place de réunions équipe Médico – Psy régulières. Vis-à-vis du PEOB • Le Protocole de prévention et de gestion de la violence sera mis à l'ordre du jour des réunions des journées Cadres (5 par an), le Directeur veillera à rappeler aux Chef.fes de service que ce protocole doit être travaillé avec les équipes de manière très régulière. • Les 5 réunions du Comité de Prévention et de gestion de la violence auront pour objectif de reprendre le document pour en travailler au fur et à mesure chaque partie pour arriver à poser des axes concrètes venant aider, repérer, soutenir les Personnels. • Le COPIL Risques Psycho Sociaux va poursuivre le travail sur une enquête auprès des Services éducatifs tout en donnant suite aux enquêtes déjà faites auprès des Services généraux avec un pilotage associatif via la Responsable Projet Qualité. • Des temps conviviaux sont mis en place dans les établissements du PEOB permettant aux salarie.es de se rencontrer dans un contexte plus détendu afin d'améliorer le vivre ensemble en fonction de l'évolution de la pandémie COVID19.

Modalités de mise en œuvre - Actions -	• Via une fiche action, le projet de service médico psy sur le PEOB est pensé et rédigé. Pour ce faire, des temps de travail seront mis en place entre la médecin psychiatre, les psychologues et les infirmières pour travailler ce document. Les réunions Cadres PEOB – Cadres techniques (3 par an) serviront entre autres à valider ce travail. • Compléter la mise en œuvre du Plan d'action Diagnostic 2 • Porter une politique de formation collective en direction des Moniteurs adjoints d'animation. • Via une formation adaptée perfectionner les équipes sur les écrits professionnels. • Assoir la mise en place des coordinateurs au CES Bellevue - Montferroux avant d'en étendre le principe au PEOB le tout accompagné par une formation. • Avoir un bâti rénové et opérationnel à la fin du CPOM 1. Vis-à-vis de Méplier • Le soutien aux Personnels de l'Accueil de jour, via la gestion du Service par les Chef.fe.s de Service ; la poursuite de la formation Palo Alto et la reprise des temps d'aide technique par la médecin psychiatre. • Travailler à asseoir le Service Hébergement en deux secteurs dont un Petite Enfance reconnue notamment par l'établissement d'un prix de journée adapté. En direction du CES Bellevue Montferroux • Continuer à permettre aux Personnels de ce Service de travailler en pleine confiance vis-à-vis des Cadres, en poursuivant le travail déjà mis en place depuis plusieurs années, ceci passe notamment par une présence des Chefs de service aux réunions hebdomadaires avec un ordre du jour précis. • Permettre une installation des Personnels au 41, rue d'Autun dans de bonnes conditions. • Optimiser les locaux non vendus. En direction du PAD • Avec un Service à 40 places sur 3 antennes, lui permettre de consolider ses bases en revoyant notamment les missions de la Cheffe de service, en permettant à la psychologue de travailler à plein temps. • Finaliser le projet de service, le livret d'accueil, la plaquette et la grille d'évaluation en lien avec la rédaction du rapport. • Créer un journal PAD.

	En direction des Services Placeurs • Inviter des Magistrats à visiter les établissements du PEOB, afin qu'ils connaissent le contexte de travail des professionnels et de vie des Jeunes en engageant avec eux un dialogue autour des jeunes dont les passages à l'acte les plus nombreux et graves mettent à mal l'ensemble du collectif. • Rencontrer régulièrement la responsable de la Plateforme. • Répondre aux besoins de places du Département sans perdre en qualité de travail.
Conditions de réussite	Disponibilité du Directeur. Bonne collaboration entre les Cadres et Cadres techniques. Rigueur dans l'organisation du travail – Travail de partenariat avec les services de l'ASEF
Effets attendus	Vis-à-vis de l'Association • Être dans une collaboration apaisée et constructive entre les différents Pôles. • Avoir une nouvelle organisation associative où chacun.e trouve une place. • Que le CPOM2 réponde le plus possible aux attentes des Personnels au service des Jeunes et des familles avec un droit à l'expérimentation. Vis-à-vis des Cadres et Cadres techniques • Jusqu'à la fin de CPOM 1 il existera toujours un poste directeur et directeur adjoint mais nous devons parvenir à ce que pour les Personnels il n'existe qu'une seule Direction du PEOB. • La collaboration Cadres et cadres techniques soit efficace au profit des équipes et des Jeunes – familles. • Que l'équipe Cadres PEOB soit solidaire, cohérente notamment grâce à une APP efficace. Vis-à-vis du PEOB • Grâce à l'usage du Protocole de prévention et gestion de la violence, des actions de prévention soient mises en place sur le PEOB, que l'ensemble des situations liées à des agressions soient traitées selon le protocole et que pour les Personnels ce document soit un réel outil de travail. • Que suite aux différentes réunions et actions mises en place par les membres du COPIL, des Personnels voient des actions concrètes mises en place suite aux enquêtes réalisées les années passées et que les équipes éducatives aient pu être rencontrées pour une enquête sur les risques

	psycho sociaux avec le début de la rédaction d'un plan d'actions pour juillet 2021. • Que les formations mises en place pour les MAA leur permettent de mieux appréhender leurs missions. • Que le travail des coordinateurs soit posé, identifié et évalué. • Grâce aux temps conviviaux mis en place sur le PEOB, les salarié.es trouvent ou retrouvent du plaisir à venir travailler. • Le projet de service médico psy vient soutenir les personnels de leurs missions. • Que le bâti soit revu, entretenu et amélioré pour un meilleur confort de vie et de travail pour tout le monde. Vis-à-vis de Méplier • Que les Personnels de l'Accueil de jour restent dans une dynamique positive et constructive. • Que l'activité du Service accueil de jour soit conforme aux attendus • Par un prix de journée adapté que le secteur Petite Enfance de Méplier puisse fonctionner sereinement et avec une qualité dans les prestations fournies aux enfants et familles. Vis-à-vis de Montferroux • Qu'une pensée éducative soit mise à jour et reconnue par l'ensemble des acteurs dans un rapport cadres – salarié.es équilibré. • Que la perception sur l'établissement soit modifiée grâce à la baisse du sentiment de méfiance salarié.e.s – Cadres • Que la mise en place de coordinateurs soit évaluée comme un plus dans la dynamique institutionnelle. • Que l'installation des Personnels rue d'Autun apporte un plus à tout le monde. Vis-à-vis du Placement à domicile • Que le Service soit installé et identifié sur ses trois antennes • Que le Service reste un seul et même Service malgré ses trois antennes • Que le journal du PAD soit un vecteur de communication pour le PEOB au niveau de l'Association. • Qu'au sein du PEOB et de l'Association la place du Cadre porteur du Service ait les moyens de sa délégation.

	Vis-à-vis des Services Placeurs • Que les Services de l'ASEF se montrent satisfaits du travail accompli sur le PEOB. • Que le PEOB dans le cadre des appels d'offre se voit confier de nouvelles missions. • Que les magistrats aient répondu positivement à nos invitations et que des réponses aient pu être élaborées et mises en œuvre pour les Jeunes aux passages à l'acte multiples.
Effets inattendus	Les effets inattendus rencontrés seront listés afin de les prendre en compte lors des différents bilans ou modification du programme d'activités.
Calendrier	Septembre 2020 à Août 2021. Le plan de communication du PEOB 2019 / 2020 indique l'ensemble des réunions planifiées auxquelles le Directeur participe ou qu'il anime.
Indicateurs	Vis-à-vis de l'Association • Participation aux réunions du Comité directeur afin de pouvoir d'ici juin 21 avoir une base organisationnelle lisible en ayant associé les Cadres du Prado Bourgogne. • Que l'esquisse de CPOM 2 soit au travail. • Que les modalités d'évaluation CPOM 1 soient définies. Vis-à-vis des Cadres et Cadres techniques • L'évaluation de la dynamique des Cadres en juin 2021. • Que le travail Cadres et Cadres techniques soit lisible aux yeux de tout le monde et apporte un plus aux équipes éducatives. • Que le projet de Service soin PEOB soit en parti rédigé afin d'être communiqué aux équipes. Vis-à-vis du PEOB • Que le Protocole de gestion de la violence soit pour les équipes un réel outil de travail. • Que les formations collectives mises en place aient une évaluation positive de la part des participants. Vis-à-vis du CES de Méplier • Qu'au niveau du bâti, les enfants et les équipes soient dans un cadre adapté et agréable. • Que l'activité des différents Services du CES Le Méplier soit reconnue à sa juste valeur. Vis-à-vis du CES de Bellevue-Montferroux

	• Qu'en juin, les équipes éducatives puissent évaluer la collaboration avec les Cadres grâce aux attendus clairement énoncés de cette dernière. • Que l'installation du deuxième poste de Chef de service soit évaluée positivement par l'ensemble des acteurs associatifs. Vis-à-vis du Placement à domicile • Que le Service soit posé dans des locaux les plus adaptés possibles à ses missions. • Que le projet de Service renouvelé soit mis en œuvre. • Que la plaquette du Service à destination des Travailleurs sociaux externes soit diffusée. Vis-à-vis des Services Placeurs • L'activité des établissements et Service du PEOB est conforme aux attendus des Services. • Nous sommes en capacité de transmettre des propositions aux Services pour répondre aux besoins des enfants et des familles.

☞Fiche action du Directeur adjoint du PEOB

Cette fiche action Programme d'activités va reprendre quelques actions essentielles mises en avant pour l'année 2020 à mettre en œuvre parmi de nombreuse autres. Certaines actions seront conditionnées et adaptées en fonction de la situation sanitaire liée au COVID.

OBJECTIFS	MOYENS/RESULTATS ATTENDUS
En direction du PEOB/DIRECTEUR **1- Assurer la continuité des Services et des prises en charge suite au COVID**	1- Assurer les remplacements en lien direct avec la COVID-19 - Mettre en place le télétravail en lien avec les directives associatives et/ou l'accord d'entreprise - Mettre en place un protocole d'organisation en cas de COVID positif d'un Jeune - Être en lien avec la DEF : fiche navette hebdomadaire - Donner tous les moyens pour éviter l'épidémie (Les informations, les tests, le matériels (Sopalin, gel, masques…)). - S'assurer du suivi du plan de continuité de service en cas de pandémie. EFFETS ATTENDUS : des Personnels et des Jeunes en sécurité sanitaire. Que les « cas COVID » soient traités de

	telle sorte que les précautions prises mettent en sécurité l'ensemble des Personnels et des Jeunes.
2- Mise en place de visite régulières de l'équipe de direction sur les services	2- Deux visites par an aux Services de nuit PEOB – Deux visites/an sur les groupes éducatifs PEOB- 2 fois par an les Chefs de service font une visite du service de nuit de leur établissement. Participation des Chefs de service aux fêtes institutionnelles de leur établissement (fête de Noel, challenge PEOB). EFFETS ATTENDUS : que tous les Services du PEOB soient reconnus et vus dans leurs lieux d'intervention. Suites à ces visites et aux observations faites, des actions concrètes pour encore améliorer les conditions de travail.
3- Redéfinir les axes de travail du Protocole de Prévention et Gestion de la Violence	3- Reprendre les préconisations du Protocole, les redéfinir en actions concrètes au quotidien. Demander aux membres du CGPV de faire des retours en direct sur les équipes (1 fois par trimestre) sur les propositions d'amélioration dans le cadre de la gestion et prévention de la violence. Partir de situations concrètes pour améliorer le protocole, qu'il prenne sens avec les réalités de terrain. EFFETS ATTENDUS : se doter d'un outil qui définit les actes éducatifs lors d'un épisode de violence, les précautions à prendre, les moyens à mettre en place, les partenariats possibles entre établissement… • Grâce à l'usage du Protocole de prévention et gestion de la violence, des actions de prévention soient mises en place sur le PEOB, que l'ensemble des situations liées à des agressions soient traitées selon le protocole et que pour les Personnels, ce document soit un réel outil de travail.
4- Penser les prises en charge des 12/14 ans sur le PEOB :	4- Pour la rentrée 2021, commencer à travailler en équipe de direction PEOB pour orienter systématiquement les Jeunes de 12 ans et plus du CES Le Méplier à BM (sauf cas exceptionnel où l'orientation n'est pas indiquée). EFFETS ATTENDUS : recentrer les Jeunes du CES Le Méplier sur les plus jeunes. Permettre à BM de travailler avec des plus jeunes (prévention).
5- Travail autour de CPOM2	5- Des temps de travail identifiés avec le directeur de Pôle pour travailler autour : - Du bâti : Arriver à la fin de CPOM 1 avec un bâti opérationnel et rénové : le site du 2 rue L. Cécile, l'implantation de la pouponnière, le Service PAD…

	- De l'organisation de l'équipe de direction PEOB - Des restructurations possibles en vue CPOM2 - Des moyens humains - De la formation des accompagnants éducatifs Afin de faire une proposition en CODIR mars/avril 2021. EFFETS ATTENDUS : que nous ayons enfin une lisibilité du bâti sur CPOM2, que les salariés soient enfin sédentarisés sur leur lieu d'intervention. Organiser les réunions Cadres PEOB et équipe de direction de telle sorte de laisser une place pour la réflexion autour du Pôle : quelles perspectives pour le CPOM 2 ? : effectifs Jeunes, organisation de l'équipe de direction, nouveaux projets en lien avec les besoins CD… EFFETS ATTENDUS : les préoccupations du terrain soient prises en compte et travaillées ensuite en comité des directeurs et en cohérence avec les souhaits de l'association pour CPOM2.
6- Travail sur le sens des accompagnements éducatifs	6- Un séminaire de deux jours pour travailler sur : - Le sens de l'accompagnement et les priorités - L'organisation du Service par équipe : besoins en couverture, horaires, références… EFFETS ATTENDUS : rendre les équipes plus actrices de leur projet de groupe, qu'elles proposent aussi une organisation en lien direct avec le profil de leur groupe. Qu'une pensée éducative soit mise à jour et reconnue par l'ensemble des acteurs dans un rapport Cadres –non Cadres équilibré. Que la perception sur l'établissement soit modifiée grâce à la baisse du sentiment de méfiance Cadres -non Cadres.
En direction des Cadres et Cadres techniques • Recruter un chef de service pour BM : identifier les tâches et articulation entre les 2 CdS • Repérer la psychologue de	**En direction des Cadres et Cadres techniques** 1- Après recrutement, la 1ère réunion de direction (janvier 2021) donne les directions et les missions de chaque Chef de service. 2- Les incontournables pour les Chefs de service, les comptes-rendus obligatoires, les réunions obligatoires avec relevé de décisions, la gestion de CEGI – la présence sur le terrain. Un équilibre acteur de terrain/interface direction et travail administratif/écrits/partenariats. 3- Suite à la commande de la direction : identifier les missions de la Psychologue et faire des priorités dans ces missions. Suivre le travail autour du projet de Service médico-psy. Via une fiche action,

BM dans ses missions, Mettre en place les conditions pour faire vivre une équipe médico-psy.	le projet de Service médico psy sur le PEOB est pensé et rédigé. Pour ce faire, des temps de travail seront mis en place entre la médecin - psychiatre, les psychologues et les infirmières pour travailler ce document. Les réunions Cadres PEOB – Cadres techniques (3 par an) serviront entre autres à valider ce travail. EFFETS ATTENDUS : que la psychologue ait une feuille de route claire, qu'elle ait connaissance de son territoire d'intervention et qu'elle cale ses actions en fonction. Qu'elle adapte son temps partiel avec les missions demandées. Que tous les Services la sollicitent uniquement pour ce quoi elle est mandatée.
En direction du CES Bellevue Montferroux 1- **Le service de nuit : apaiser ce service, remettre du sens dans leurs missions** 2- **Le service hébergement :** Consolider les bases de travail afin de permettre aux équipes éducatives d'élaborer, d'analyser et de mettre en œuvre des pratiques éducatives qui leur soient propres	4- En lien Directeur/Directeur-Adjoint travailler le questionnaire pour établir le diagnostic 2 qui pourrait servir d'évaluation interne : quels critères ? Quels services évaluer ? quelles méthodes ? 1- Refonte du protocole nuit en lien avec les nouveaux locaux administratifs, le 4ème groupe du CES Le Méplier. Finalisation de ce protocole 1er trimestre 2021. Coconstruire la modulation 2021/2022 en lien avec les Elus. 2- Toutes les réunions d'équipe doivent être tenues par le Chefs de service. Reprise du rôle et missions des coordinateurs qui doivent dégager les équipes de l'organisationnel pour rendre plus efficace les réunions d'équipe. Reprise de la charte de l'accompagnant éducatif par les Chefs de service et reprendre les règles incontournables : les mails après 17h, la présence dans le bureau, les sanctions, le professionnalisme des accompagnants… Renforcer ce Service par l'embauche de 2 PEC transports/Animation pour dégager les accompagnants éducatifs de ces tâches annexes. EFFETS ATTENDUS : lors des bilans de fin d'année, que les équipes puissent dire que les Cadres ont été présents, soutenant et en collaboration notamment sur les réunions d'équipe.
En direction du PAD Soutien aux équipes PAD	Participation aux réunions de direction PAD. Travail sur la fiche action PAD Prise de connaissance des situations PAD Finaliser le projet de Service, le livret d'accueil, la plaquette et la grille d'évaluation en lien avec la rédaction

	du rapport. Créer un journal PAD.
En direction de Méplier	Le soutien aux Chefs de service suite à la réorganisation des groupes et l'augmentation des effectifs sur l'Hébergement. Être vigilant à leur apporter une aide dans le recrutement (candidatures à faire passer…). Soutien si besoin sur les astreintes lors d'épisodes compliquées. Retravailler avec les Chefs De Service sur les missions des nouveaux Surveillants de nuit en lien avec le 4ème groupe et les accueils de très jeunes enfants.
En direction des Services Placeurs • Inviter des magistrats à venir visiter les établissements du PEOB • Répondre à l'attente de places et natures des places du Département sans perdre en qualité de travail	Rester en lien et en collaboration positive avec la plateforme et la DEF pour : - Répondre aux demandes d'accueils d'urgence - Respecter les équilibres fragiles dans l'accueil des « Cas complexes » - Continuer de proposer des PEC innovantes en lien avec les besoins du Département. EFFETS ATTENDUS : que le Département nous accorde toujours sa confiance en termes d'accueil de Jeunes, de projets, de renforts éducatifs pour certaines situations. Travailler dans un esprit de collaboration positive.

Conclusion :

De septembre 2013 à décembre 2020, les deux postes de Chef de service de Bellevue Montferroux ont été occupés successivement par six personnes avec une variation ETP de 2 puis 1.70 ETP pour enfin revenir à 2 ETP en avril 2020. Deux facteurs conjugués qui ont généré une instabilité préjudiciable tant pour les équipes que pour les Jeunes ou l'équipe de direction du PEOB.
En Septembre 2020, le départ d'un Chef de service affecte encore l'organisation de la fin d'année.
De plus, l'année 2020 a été particulière avec l'omniprésence au quotidien de la crise sanitaire liée à la COVID-19.
Le management a été déterminant à plusieurs niveaux :

- Rassurer les équipes en prenant des décisions parfois lourdes dans la gestion et l'organisation : mise en place de tests PCR collectifs dans les 24 heures après une suspicion de COVID
- Adapter les lieux collectifs pour assurer les distances sanitaires…
- Mettre en place le télétravail dans un secteur où il était peu ou pas pratiqué
- Faire des choix budgétaires pour répondre aux besoins de matériels liés à la crise sanitaire
- Mettre en place de façon plus systématique les réunions en visio-conférence…
- Protéger les Personnels identifiés comme fragiles en lien avec le Virus

- Assurer une continuité de service et répondre aux demandes d'accueil d'urgence des territoires de l'ASEF sans prendre le risque « de faire pénétrer le virus dans nos institutions ».

Durant la période de confinement N°1, nous avons réalisé neuf accueils d'urgence, en organisant un sas de sécurisation sanitaire pour mettre les Jeunes accueillis en isolement 7 jours pour éviter toute contamination possible. C'était un vrai défi : répondre au département aux besoins impératifs d'accueil de Jeunes sans solution tout en garantissant une sécurité sanitaire pour salariés et Jeunes.
Ces modalités tout en adaptant les prises en charge pour que les droits des Usagers et leurs familles soient maintenus.
Dans le même temps, dès la fin de l'année, la direction a fait le choix de transformer un poste de l'Hébergement en poste « chargée d'insertion » pour répondre aux préoccupations des Jeunes de 16 à 18 ans en termes d'orientation professionnelle, de remise en stage ou sur le marché du travail.
Cette orientation stratégique et éducative est une plus-value intéressante qui redonne matière à projet pour certains Jeunes dans l'oisiveté ou la carence de projet de vie.

2. *La gestion des Jeunes « Cas Complexes »*

En 2020, le C.E.S a accompagné ou accompagne 11 Jeunes dits « Cas complexes » dont un Jeune issu d'un lieu de vie en Belgique.
Pour répondre aux spécificités de ces accompagnements, nous avons bénéficié de Personnels en renfort.
Le département reconnait notre expertise dans l'accompagnement de ces Jeunes extrêmement difficiles.
Pour autant, il est important de préserver un équilibre entre l'accueil de ces Jeunes et les Jeunes dits plus « classiques » afin de ne pas imploser les groupes.
La collaboration et la connaissance de nos fonctionnements par le Conseil départemental rendent possible cet équilibre.
Les équipes sont reconnues pour leur capacité à accompagner ces Jeunes sur du long terme avec toutes les difficultés que cela engendre. Nous constatons qu'à partir du moment où l'établissement, les équipes tiennent malgré les « coups » reçus, une stabilisation, voire une progression du Jeune est possible. Merci aux équipes de « résister encore », d'être présentes et de rester motivées.

L'axe formation est essentielle pour continuer à sécuriser les équipes, les conforter dans leurs compétences, renforcer les connaissances face aux agissements difficiles de certains.
A cela s'ajoute, pour certains, l'approche de la majorité, amplifiant les angoisses et les insécurités internes.
Le partenariat est aussi essentiel et nous avons pu le constater par nos liens avec les Unités mobiles, les CMP, certains ITEP…

Le bâti

Le CES Bellevue Montferroux, dès l'année 2019 et au-delà, a voulu mettre l'accent sur une gestion plus raisonnée et humaine de son bâti.
Ainsi, en novembre 2020, après 8 mois de travaux, les Services administratifs, de direction et DREF se sont installés au 41, rue d'Autun – 71300 Montceau Les Mines. Des locaux plus en rapport avec l'activité des Services et en proximité immédiate d'un groupe de vie.
De plus, des travaux de sécurisation ont été réalisés ou en cours de réalisation :

- Sécurisation d'un mur d'enceinte de St Vallier qui se fissurait
- Sécurisation de l'ensemble des enceintes de St Vallier via des panneaux rigides
- Rehaussement d'un mur mitoyen rue Voltaire pour permettre une cohabitation plus sereine avec les voisins
- Projet de réfection du hall d'entrée de Voltaire (peinture), prévue en 2020 mais reporté suite au à la COVID-19.

Ces travaux sont complétés par l'achat de mobiliers de salle à manger pour 2 groupes, de canapés pour les coins détentes des 3 groupes.

Ces actions, certes basiques, sont importantes car elles entrent dans un processus de réhabilitation des lieux de vie : les rendre plus conviviaux et agréables dans l'attente des projets en lien avec CPOM2.

3. Service Hébergement

Cette année, nous continuons de privilégier le travail autour des règles basiques et incontournables lors de la prise en charge des Jeunes.
Suite au départ d'un Chef de service et dans l'attente du recrutement d'un nouveau Cadre, la mise en place de coordinateurs sur chaque groupe a été quelque peu malmenée. C'est un axe de travail qui sera repris en 2021 sur d'autres bases.
La reconstitution d'une équipe de direction pleine et entière donnera lieu à une redistribution des attributions et missions pour chaque Chef de service.
Enfin, l'accent est porté, par les Chefs de service, sur la reconstruction des lieux de vie des Jeunes : réhabiliter les chambres qui, pour certaines sont en mauvais état.
C'est un axe de travail entamé en 2019 et qui va se poursuivre en 2020 par les Chefs de service.

Les fiches actions des groupes hébergement :

Le groupe Voltaire

Le groupe Voltaire se spécialise dans les accueils de Jeunes de 12 à 14 ans ayant, pour la majorité une scolarité traditionnelle. Leur travail s'est donc axé sur une réorganisation en équipe, sur l'aide aux devoirs et les habitudes de travail scolaire. Des locaux ont été aménagés en salle de devoirs.
De plus, l'équipe souhaite inculquer « les bonnes habitudes » en termes de soin de leur chambre et espace personnel.

THEMATIQUE GENERALE	SCOLARITE DES JEUNES ACCUEILLIS
OBJECTIFS FIXES POUR 2020 2021	Aider les Jeunes à s'investir dans : - La réalisation des devoirs - L'apprentissage des leçons - La recherche de stage. Que les Jeunes intègrent des habitudes telles que le fait de faire le travail dans la salle d'aide aux devoirs en rentrant de l'école. Que les éducateurs soient rigoureux dans le suivi des devoirs et de la scolarité de chaque Jeune. Associer les parents au suivi de la scolarité de leur enfant dans la mesure des possibles.
Etat des lieux **Constats** **Besoins motivants l'action** **Prendre appuie sur les bilans**	Beaucoup de Jeunes scolarisés sur le groupe Voltaire qui ont besoin d'un soutien et d'un suivi régulier, notamment dans l'aide aux devoirs et l'apprentissage des leçons. Grandes difficultés à être autonome dans l'apprentissage des leçons et des devoirs d'où l'importance d'un suivi spécifique individuel. Besoin d'être régulièrement encouragés et accompagnés dans leur recherche de stage.
Pilote de l'action **Référents de l'action**	Equipe éducative Chef de Service
Partenaires extérieures	Les différents établissements scolaires, IME, ITEP et CIO
Modalités de mise en œuvre **Actions.**	L'éducateur doit consulter Pronote, le cahier de liaison et l'agenda du Jeune chaque jour pour vérifier les devoirs et les emplois du temps du lendemain. L'éducateur doit régulièrement inciter le Jeune à effectuer ses devoirs. Le Jeune sera accompagné dans ses devoirs par un éducateur, dans la salle aménagée « Aides aux devoirs ». A l'issue, l'éducateur procèdera à une vérification. Cet accompagnement varie bien évidemment en fonction du degré d'autonomie de chaque Jeune. Les rencontres avec les professeurs doivent être régulières, ce rythme varie en fonction des besoins. Les parents doivent être associés à ces entretiens. Un retour, qu'il soit écrit ou oral sera fait aux parents dans le cas où ils n'ont pas pu être présents. En cas d'exclusion scolaire du Jeune, une rencontre avec les professeurs doit être programmée. Les éducateurs se chargeront de récupérer les cours et les devoirs à effectuer. Le Jeune sera réveillé à l'heure habituelle pour effectuer son travail.
	Mise en place d'une forme de ritualisation dans le suivi des devoirs et la mise au travail du Jeune (Inscrit dans les règles de vie du

Indicateurs de réussite	Foyer Voltaire). Une gestion quotidienne de Pronote, afin d'avoir une connaissance fine, en temps réelle des difficultés et des compétences du Jeune. Une plus grande réactivité dans les écarts de comportement. Des liens très réguliers avec les professeurs qui facilitent la connaissance des établissements respectifs où évolue chaque Jeune.
Effets attendus	Sur l'année 2020 – 2021, aucun Jeune ne devrait vivre une rupture dans son parcours scolaire. En fonction de leurs capacités, les Jeunes, aidés par l'équipe éducative, travailleront pour obtenir des résultats en progression. Les familles auront investi la scolarité de leur enfant.
Effets inattendus	Ils seront recensés pour être analysés afin d'en déterminer les causes. Ils peuvent être d'ailleurs positifs ou négatifs, selon leur degré d'incidence dans la poursuite de la mise en œuvre de l'action une réponse sera recherchée collectivement.
Indicateurs	Une bonne dynamique partenariale avec les différents établissements scolaires. Des liens plus resserrés avec les parents pour les impliquer et les inciter à prendre contact avec les établissements scolaires. Meilleure connaissance des compétences du Jeune ce qui aide à l'orientation scolaire et/ou professionnelle.
Calendrier	Au quotidien de Septembre à début juillet

THEMATIQUE GENERALE	**Ma Chambre**
OBJECTIFS FIXES POUR 2020 2021	L'équipe éducative du Foyer Voltaire souhaite aider les Jeunes accueillis à trouver un moyen d'investir plus personnellement ce lieu synonyme « d'une meilleure intégration » par le biais d'une décoration, propre à leurs goûts (poster, cadres, pêlemêles photos, de petit meubles (étagère) et /ou d'objet divers). L'équipe éducative sait que si ce lieu « ma chambre » est bien investi par son locataire, il sera nettement plus facile de travailler en parallèle, des notions éducatives telles que : le rangement (armoire, gestion linge), l'hygiène et la propreté (nettoyage salle de bain, sol de chambre…) de manière plus simple, moins frontal de façon plus ludique.
Etat des lieux **Constats** **Besoins motivants l'action**	La chambre pour un Jeune accueilli au Foyer Voltaire est souvent son refuge et se doit d'être un lieu d'apaisement où le Jeune peut y (re)trouver un endroit neutre, personnalisé où il peut se poser, se ressourcer… Le Jeune pourra vivre plus sereinement son « passage » au CES et supporter autrement les difficultés de son placement. S'il est difficile d'accepter les chaussettes qui traînent, les réserves de gâteaux sous le lit ou encore les vêtements jetés au sol, l'essentiel est de faire en sorte que cette négligence se limite à l'espace intime. Cela se doit d'être travaillé par l'équipe éducative

	de façon pertinente et sera fait par le biais de la fiche action « Ma chambre »
Pilote de l'action **Référents de l'action**	L'équipe éducative de Voltaire (Educs + Maitresse de maison)
Modalités de mise en œuvre **Actions.**	Afin que les Jeunes soient acteurs et éléments moteurs, les Jeunes et les éducateurs se rencontreront pour caler ensemble l'organisation de ce projet « ma chambre », à savoir, à quelle cadence il aura lieu, quel(s) jour(s), quand, comment…
Effets attendus	Les Jeunes ayant investi leur chambre, l'entretien de cette dernière sera mieux suivi. Les Jeunes auront acquis des notions de rangements (plus d'objets qui traînent, plus de mélange linge propre linge sale…). Un meilleur respect de leur chambre par les Jeunes.
Effets inattendus	Ils seront recensés pour être analysés afin d'en déterminer les causes. Ils peuvent être d'ailleurs positifs ou négatifs, selon leur degré d'incidence dans la poursuite de la mise en œuvre de l'action une réponse sera recherchée collectivement.
Indicateurs	Aucune note d'incidents ou de FEI signalant des dégradations dans les chambres. Sur les 12 Jeunes de Voltaire, X ont acquis des notions de rangements. La maitresse de maison n'est plus gênée dans son travail au niveau des chambres.
Calendrier	Quotidiennement

Le groupe Montceau :

THEMATIQUE GENERALE	Accompagnement individualisé des Jeunes au quotidien pour parvenir au bien-être de chacun
OBJECTIFS FIXES POUR 2020 2021	Accompagnement de chaque Jeune dans son projet scolaire et/ou professionnel Eviter l'oisiveté pour les Jeunes non scolarisé
Etat des lieux **Constats** **Besoins motivants l'action**	Constats : Sur la totalité des Jeunes accueillis sur le groupe Montceau, seul un Jeune est actuellement déscolarisé. Besoin de mettre en place un suivi scolaire au cas par cas et accompagner le Jeune sans situation dans ses démarches professionnelles.
Pilote de l'action **Référents de l'action**	L'équipe éducative au complet
Partenaires extérieures	Collège, Lycée, ITEP, AGIRE, POLE EMPLOI, MAIRIE (contrat civique), Trait d'union
Modalités de mise en œuvre **Actions.**	Chaque soir, faire un point sur les devoirs pour les Jeunes qui sont externes et faire un point tous les week-ends pour les Jeunes qui sont en internat. Mise en place de deux professionnelles de l'équipe identifiées comme référentes scolaires qui constituent un lien entre les

	établissements et le Foyer. Pour les Jeunes non scolarisés, démarches effectuées par le référent éducatif auprès des divers partenaires concernés (pôle emploi, mission locale.) Temps imparti pour les devoirs avant le repas entre 17h30 et 18h30 Pour les Jeunes ayant des difficultés scolaires, rendez-vous avec les différents professeurs lors des réunions parents/professeurs. Un lien régulier est maintenu avec chaque établissement scolaire afin de faire un point sur la scolarité du Jeune. Contact téléphonique régulier avec les parents afin de les tenir informés de la situation de leurs enfants et faire un point avec eux sur leurs scolarités. Pour les Jeunes non scolarisés : Un Personnel référent pour des démarches : référent éducatif en collaboration avec la salariée chargée d'insertion de l'établissement : - Suivi de stage Pour les personnes en contrat civique - Elaboration de CV.
Indicateurs de réussite	Des Jeunes qui ont une autre vision de l'école (positive) Des Jeunes qui auront pris de bonnes habitudes de travail Bulletins scolaires satisfaisants, maintien du niveau des notes du Jeune, lien avec les établissements scolaires afin de s'assurer de l'assiduité des Jeunes. Pour le Jeune non scolarisé démarches auprès des entreprises pour recherche de stage ou d'apprentissage, réussite des stages effectués, inscription auprès des différents partenaires. Mise en place de repas réalisés par le Jeune pour le groupe à raison d'une fois par semaine. Les différentes actions menées en amont doivent permettent au jeune de pouvoir prétendre à un APJM si besoin après sa majorité.

OBJECTIFS FIXES POUR 2020 2021	Accompagnement du Jeune dans son évolution à travers la notion du prendre soin de soi.
Etat des lieux Constats Besoins motivants l'action	Constats : Beaucoup de Jeunes nécessitent un suivi individualisé quant à leur relation à l'hygiène. La plupart des Jeunes ne se douchent pas sans que nous ne leur rappelions et n'ont pas intégré les règles de base d'une bonne hygiène personnelle. Les chambres des Jeunes ne sont pas entretenues, les salles de bain ne sont pas nettoyées de façon systématique.
Pilote de l'action Référents de l'action	L'équipe au complet, la maitresse de maison, l'infirmière et la psychologue
Modalités de mise en œuvre	Rappeler quotidiennement les règles d'une bonne hygiène et les

Actions.	gestes à adopter de façon systématique. Vérification des chambres tous les matins par l'éducateur en poste, mettre en place un outil de suivi quotidien comme un tableau dans chaque chambre pour chaque Jeune qui sera repris avec lui chaque fin de semaine. Nettoyage hebdomadaire des chambres les mercredis après-midi pour les Jeunes présents avec l'aide et le soutien de la MDM, pour les internes, le nettoyage de la chambre se fera le vendredi soir. Les plus Jeunes seront aidés et conseillés par l'éducateur présent. Tous les Jeunes doivent se doucher avant le repas du soir, mise en place des règles de vie.
Indicateurs de réussite	L'état des chambres, l'apparence physique des Jeunes, leur façon de s'habiller et de se présenter aux autres. Prendre connaissance du tableau d'évaluation des chambres mis en place par l'équipe et noter les évolutions. Évaluer l'autonomie des Jeunes quant à leur rapport à l'hygiène. Echanger avec la MDM à ce sujet lors des réunions d'équipe.

OBJECTIFS FIXES POUR 2020 2021	Identifier et répondre aux besoins du Jeune à travers un temps individualisé
Etat des lieux Constats Besoins motivants l'action	L'équipe a pu constater que l'ensemble des Jeunes du groupe demandent une exclusivité dans la relation avec les éducateurs. Cela peut être source de conflits pour attirer l'attention des professionnels.
Pilote de l'action Référents de l'action	L'équipe au complet
Modalités de mise en œuvre Actions.	Après concertation en équipe lors des temps de réunions, il est possible d'identifier quel Jeune aurait besoin et serait en demande de ce temps individualisé avec un éducateur. Une fois les besoins des Jeunes repérés en termes de présence, l'équipe mettra en place des temps identifiés et définis chaque semaine afin de pouvoir permettre l'instauration d'une activité en duelle pour répondre au mieux aux besoins du Jeune.
Indicateurs de réussite	Moins de conflit sur le groupe, diminution de la théâtralisation des émotions des Jeunes, meilleure cohésion de groupe, évolution de la nature des échanges avec le Jeune (plus uniquement lorsqu'il en ressent le besoin mais de façon spontanée)

OBJECTIFS FIXES POUR 2020 2021	**Sensibilisation sur les différentes addictions.**
Etat des lieux Constats Besoins motivants l'action	La plupart des Jeunes passent beaucoup de temps devant les écrans, (jeux vidéo, réseaux sociaux), pour certains le sommeil en est fragilisé. Les Jeunes fument de plus en plus tôt, (jeune âgé de 12 ans qui est déjà dépendant au tabac, au cannabis).

Pilote de l'action **Référents de l'action**	L'équipe au complet, l'infirmière de l'établissement ainsi que la psychologue.
Partenaires extérieures	Intervenants de l'ANPAA, l'infirmière, la psychologue
Modalités de mise en œuvre **Actions.**	Récupération de tous les téléphones le soir avant le coucher, contrôle des éducateurs sur la consommation de tabac des Jeunes. Les éducateurs surveillent et réglementent l'utilisation des jeux vidéo à disposition sur le groupe. Temps d'échange avec l'infirmière afin de coordonner nos actions et être en lien avec la psychologue afin d'uniformiser nos actions et être cohérents.
Indicateurs de réussite	Diminution du temps passé sur les écrans, baisse de la consommation de tabac ou autres produits.

Le groupe St VALLIER :

THEMATIQUE GENERALE	Insertion Professionnelle
OBJECTIFS FIXES POUR 2020 2021	Savoir prospecter et candidater Savoir se présenter et s'adresser au milieu professionnel Connaitre le milieu professionnel et savoir s'adapter
Etat des lieux **Constats** **Besoins motivants l'action**	Constats : Les Jeunes manquent de confiance en eux, ont dû mal à connaitre leurs compétences et savoir-faire. Ils ont du mal à s'identifier dans le milieu professionnel. Ils ont du mal à sortir de leurs zones de confort et aller vers l'inconnu. - Les Jeunes manquent de confiance en eux, méconnaissance de leur propre compétence et savoir-faire (idem pour les points faibles, y compris ceux qu'on peut travailler). - Difficultés à trouver leur place dans un milieu professionnel qu'ils ne connaissent pas. - Réel manque d'assurance. Manque d'information sur leurs niveaux de compétences et connaissances.
Pilote de l'action **Référents de l'action**	- L'équipe éducative de St Vallier - Les référents professionnels
Partenaires extérieures	- Mission Locale - Pôle Emploi - Trait d'union - Entreprises - CIFA - Mairie - CIRG - Agences d'Intérim

Modalités de mise en œuvre Actions.	Cours de remise à niveau : Français élémentaire (rédiger un CV et lettre de motivation puis administratif) Orthographe (dictée, lecture), calcul élémentaire (pour calculer leurs dépenses). Cours d'éducation au travail : Savoir lire un contrat, comprendre l'éthique d'une entreprise, comprendre sa place dans l'entreprise, sensibiliser à l'univers professionnel en général pour que le jeune appréhende moins ce milieu et ait des outils. Mise en place d'une évaluation : Evaluer les connaissances et compétences des Jeunes, à travers une grille préétablie par l'équipe et réaménager les objectifs en fonction des profils des Jeunes puis des résultats obtenus.
Indicateurs de réussite	Nombre de Jeunes en insertion professionnelle en juin 21 Nombre de Jeunes ayant fait des stages d'insertion professionnelle Le Jeune devient acteur de sa propre vie « Une période d'échec est un moment rêvé pour semer les graines du succès »
Calendrier	Tout au long de l'année

4. Le Service entretien

Ce Service reste essentiel et performant dans la réalisation de travaux en régie ; peinture, réparations diverses, rénovation de chambres… Ce qui permet une économie importante évitant ainsi le recours à des prestataires extérieurs. Ce Service a géré le déménagement de la rue L. Cécile à la rue d'Autun (Administration), mais aussi est intervenu en appoint au Service MNA. En effet, certains Mineurs installés en ville ont eu besoin d'emménager, de monter les meubles, de faire face à des réparations dans les logements… Le Service entretien a assuré ce suivi en plus des tâches quotidiennes de l'établissement. La priorité restant le suivi et la mise en état des lieux de vie des Jeunes. C'est un Service indispensable et qui occupe une place importante dans notre organisation.

5. Le Service médico-psychologique

Eléments de contextualisation

Au niveau du PEOB en septembre 20, nous avons 3 postes psychologues (1 ETP au PAD, 0.75 ETP à Montferroux, 0.71 ETP à Méplier) 2 postes infirmières (1 ETP à Montferroux et 1 ETP à Méplier) et 1 poste médecin psychiatre (0.11 ETP au CES Le Méplier).

Entre janvier et août, nous nous sommes donnés les moyens d'augmenter de 0.25 ETP le temps psychologues sur le PAD et à Montferroux et d'en faire de même 0.25 ETP pour l'infirmière de Montferroux. Cette augmentation est certes pour répondre aux besoins d'accompagnement des Professionnels et des Jeunes mais il doit nous permettre de poser un projet de soin au niveau du PEOB afin de structurer nos réponses, de donner du sens à nos actions afin de faire face aux différentes problématiques vécues sur le terrain.

Nous devons aussi nous doter de trois fiches de postes pour les psychologues du PEOB pour celles de Bellevue Montferroux et du Placement à Domicile il faut les créer et pour celles du CES Le Méplier, il faut la réactualiser.

OBJECTIFS FIXES POUR 2020 2022	REDIGER PUIS METTRE EN ŒUVRE LE PROJET MEDICO PSY POUR LES JEUNES CONFIES AU PEOB
Etat des lieux Constats Besoins motivants l'action **Prendre appui sur les bilans**	• Pas de projet de Service médico psy • Des difficultés à coordonner les accompagnements aux soins des Jeunes adolescents notamment • Des Jeunes avec des profils psy de plus en plus nombreux • Des partenariats avec le soin plus ou moins compliqués • Une distribution des médicaments à affiner • Le travail auprès de Jeunes violents à accompagner
Etablissements - Service concernés	CES LE MEPLIER – CES BELLEVUE MONTFERROUX - PAD
Unités concernées	Toutes
Pilote de l'action Référents de l'action	Direction du PEOB Cadres techniques et Infirmières-
	• Rédaction du projet de service en 3 parties

Actions.	Le soin quotidien hygiène de vie (infirmières) Le traitement des maladies et spécialiste Le soin spécialisé (psychiatre – psychologue) La gestion des situations à risque (tuberculose ; grippe H1N1, SIDA….) en lien avec les protocoles • Construire, développer un partenariat avec le soin et les pharmacies, médecins…. • Apports théoriques auprès des équipes sur la santé mentale • Rédaction d'un projet sur le travail avec les enfants violents à partir du livre de Maurice BERGER
Conditions de réussite	Réalisation de 7 réunions de 2h programmées entre les Personnels médico psy pour rédiger le projet de Service médico- psy entre septembre 20 et juin 2021 et commencer le projet sur le travail avec des enfants violents. Les 3 réunions Cadres PEOB et Service médico-psy servent à valider l'avancée des projets.
Calendrier	Septembre 2020 à Août 2022 Voir le Plan de communication du PEOB 2020- 2021
Indicateurs	Début juillet 2021, les avancées des projets sont aux Personnels du PEOB Rentrée septembre 2022 les deux projets sont mis en ouvre
Effets attendus	Que les différentes équipes de professionnels du PEOB disposent d'un projet Service médico psy qui vienne les éclairer sur des postures à avoir, des démarches à faire, les soutenir dans leurs projets éducatifs et pédagogiques. Que nos accompagnements auprès des enfants violents soient mieux adaptés à leurs problématiques tout en faisant sens pour les Professionnels.
Effets inattendus	Ils seront listés au fur et à mesure de l'avancée du projet afin qu'en juin 21 nous puissions en faire une analyse.

6. *Le budget*

Groupe 1 : dépenses liées à la prise en charge des enfants

Alloué 2020 : 190 452€ Réalisé 2020 : 228 157 € Réalisé 2019 : 247 718€

Pour mémoire, en 2018, le Service Accueil de jour a été fermé dans le cadre du CPOM et la capacité de l'Hébergement a été réduite de 47 à 36 places, actuellement nous sommes toujours dans cette configuration budgétaire, à savoir que celui-ci a été élaboré en supprimant intégralement la partie Accueil de jour et en réduisant la partie Hébergement au prorata de la capacité.
Nous ne parvenons toutefois pas à respecter ce budget pour plusieurs raisons :

Certaines charges auparavant réparties sur les deux Services Hébergement et Accueil de jour, impactent maintenant intégralement l'Hébergement.

Les frais relatifs aux sites rue Louise Cécile et rue des Prés étaient comptabilisés essentiellement sur l'Accueil de jour. Ces sites, qui accueillaient les ateliers de l'Accueil de jour, hébergent aujourd'hui les Services PAD et MNA du placement ainsi que la Cuisine.
Nous continuons à supporter les intégralement ces charges jusqu'en octobre 2020 puis à raison d'un tiers des charges de novembre à décembre 2020.
Toutefois, nous avons réalisé une réduction des dépenses de près de près de 8% par rapport à 2019, dans le même contexte contraint.

Alimentation

	2018	2019	2020
Réalisé	70 844 €	68 558 €	**69 070**
Nbre de repas	18 655	18 533	**19 504**
Prix moyen repas	3.80€	3.70€	**3.54€**

Nous constatons, cette année, une augmentation du nombre de repas, notamment du fait des confinements sanitaires (+971 repas).
Malgré cela, les cuisiniers ont encore réussi à contenir les dépenses nonobstant l'augmentation de prix des produits alimentaires pour la cinquième année consécutive de 1.9% en moyenne sur un an selon l'INSEE.
Le prix moyen du repas est passé de 3.70 à 3.54€.

Sorties extérieures

Réalisé 2020 : 3 921 € Réalisé 2019 : 6 498 €
Alloué 2019 : 7226 €

La crise sanitaire a impacté les comptes « sorties extérieures » et Vacances/colonies » du fait des confinements et des restrictions sanitaires.
Les équipes se sont employées à accompagner les Jeunes sans avoir la possibilité de recourir à ces outils éducatifs importants.

Prestations de nettoyage extérieur :

Réalisé 2020 : 5 443 € Réalisé 2019 : 10 749 €
Alloué 2019 : 581 €

Nous avons pris la décision de mettre fin au contrat ONET, trop onéreux pour les prestations réalisées au profit d'emplois aidés.

Groupe 2 : dépenses liées aux charges des Personnels

Réalisé 2018 : 1 934 345€ Alloué 2019 : 1 796 029€ Alloué 2020 : 1 815 924€
Réalisé 2019 : 2 023 577 € Réalisé 2020 : 1 810 178

Les dépenses du groupe 2 ont diminué de **213 399 Euros par rapport à 2019**.

L'année 2020 a été marquée par une augmentation du nombre de CDD :

- + 28% de contrats en plus

En outre, les remplacements en lien direct avec le COVID représentent 20% des CCD signés cette année.
De plus, nous avons augmenté :

- Le temps de la psychologue (+0.25%) à partir de septembre 2020.
- Le temps de l'infirmière à (+0.25%) à partir de septembre 2020.

Malgré ces dépenses supplémentaires, nous constatons au final une économie de 5 746 Euros par rapport au budget alloué.

IV- Amélioration continue de la qualité, des travaux du comité de pilotage et autres groupes commun au PEOB

Suite aux bilans des groupes COPIL Démarche Qualité – Communication et Risques Psychosociaux et du Comité de Prévention et Gestion de la Violence, nous avons acté la mise en forme de fiches action des travaux de ces trois instances.
A partir de septembre 2020, en accord avec la Direction Générale et la Responsable qualité de l'Association, celle-ci pilotera les COPIL PEOB.

1. *Démarche Qualité et communication :*

Groupe pluriprofessionnel composé de 8 fonctions différentes et de 8 salariés.
Membres du groupe :

- 1 éducatrice sportive
- 1 secrétaire Usagers
- 1 Chef de service hébergement
- 1 monitrice-éducatrice
- 1 maitresse de maison
- 1 éducatrice spécialisée
- 1 infirmière
- 1 Chef de service PAD

Les réunions prévues entre janvier et juin 2020 ont été supprimées du fait de la pandémie.
Les travaux ont repris en septembre sous l'égide de la Responsable Qualité de l'Association.
Travaux en cours : le livret l'accueil des établissement et services

2. *Risques psychosociaux :*

Groupe pluriprofessionnel composé de 9 fonctions différentes et de 9 salariés.
Membres du groupe :

- 1 Agent d'entretien
- 1 secrétaire RH
- 1 cuisinière
- 1 éducatrice DREF
- 1 infirmière

- 1 éducatrice spécialisée PAD
- 1 psychologue
- 1 monitrice-éducatrice
- 1 Chef de service

Les réunions prévues entre janvier et juin 2020 ont été supprimées du fait de la pandémie.
Les travaux ont repris en septembre sous l'égide de la responsable qualité de l'Association.
Travaux en cours : Finalisation des enquêtes RPS et construction des plans d'action pour les équipes du POLE.

3. Comité de Prévention et Gestion de la Violence

Groupe pluriprofessionnel composé de 7 fonctions différentes et de 9 salariés.

- 1 moniteur-adjoint d'Animation,
- 1 éducatrice spécialisée
- 1 Adjoint moniteur d'animation
- 1 institutrice E.N
- 1 cuisinière
- 1 comptable
- 1 psychologue
- 1 Chef de service hébergement
- 1 Chef de service hébergement

Nos travaux ont consisté à poursuivre le travail entamé sur la fiche action n°1 « Mieux gérer la violence dans les établissement ».
Sous l'impulsion du directeur-adjoint, il s'agit de se saisir d'une partie du protocole de prévention et gestion de la violence pour le rendre plus présent et que son contenu réponde aux attentes des uns et des autres.
A travers les 8 postures indiquées dans le protocole, en tirant des axes concrets qui peuvent servir au quotidien dans l'accompagnement des Jeunes.
Ce protocole devra être plus vivant, dynamique et sera, par conséquent, mis à l'ordre du jour des réunions des équipes éducatives.
Se servir des expériences du quotidien pour tirer des enseignements surs « comment prévenir et comment gérer les actes de violences ? ».

Axe Gestion de la Violence :

- Nombre de Fiches d'évènements indésirables rédigées

Etablissement	Nb de FEI	Agressions physiques verbales et menaces	Agressions physiques sur le Personnel	%
Montferroux	25	5	2	19.61%

- Nombre d'interventions de SHAM : 25
- Nombre d'interventions de France Victime : 0
- Nombre d'accidents du travail en lien avec la violence au regard des publics accueillis : 0
- Nombre de Jeunes placés en CER – CEF – EPE : 3

Ce groupe de travail est utile mais conserver une dynamique sur le long terme reste un enjeu important car entre ce que nous écrivons dans nos Chartes, notre Protocole et la réalité du terrain, il existe forcément un décalage. En effet, il s'agit de mettre en articulation les recommandations du protocole avec des axes concrets vécus au quotidien par les personnels et les jeunes.
C'est pourquoi en 2020, il est important de proposer une autre méthodologie de travail : comment nous allons décliner concrètement et sur le terrain les actes de prévention ou de gestion de la violence. Ce protocole doit être en lien direct avec toutes les formations en capacité d'aborder cette question.
Reste aussi l'enjeu des travaux associatifs pour rédiger à termes un seul Protocole de Prévention et de Gestion de la Violence avec des réponses structurées suffisamment cohérentes, unanimes pour qu'elles puissent s'appliquer à toutes et à tous tout en demeurant souples pour s'adapter au contexte de chaque établissement et Service.

IV. Temps forts de l'année

L'année a été traversée par la Covid.

Entre Mars et mai 2020 : Réorganisation des groupes de vie afin de permettre de constituer un groupe « SAS Sanitaire » pour accueillir les retours de fugues, les accueils d'urgence et permettre une sécurisation sanitaire.

Mai 2020 :
- Mutation d'un Chef de service de la Maisonnée à Bellevue-Montferroux
- Mutation d'un Chef de service de Bellevue-Montferroux à Méplier

Juillet 2020 :
- Camp cheval pour un groupe de Jeunes

Septembre 2020 :
- Licenciement avec transaction d'un Chef de service hébergement
- Reprise de séances d'APP pour les Cadres

Octobre 2020 :
- Création d'un poste « chargée d'insertion »

Novembre 2020 :
- Déménagement dans les nouveaux locaux administratifs

VI. Gestion des ressources humaines

1. *Mouvement du personnel 2020*

Départs :

- Démissions : 2
  Un Educateur spécialisé et un Moniteur-Adjoint-d 'Animation

- Licenciement avec transaction : 1
  - 1 Chef de service

- Rupture période essai : 4
  - 2 infirmières- 1 psychologue- 1 PEC ASI

- Mutation : 6
  - 3 Educateurs -1 Ouvrier Qualifié – 1 Chef de Service- 1 Surveillant de nuit

- Retraite : 0

- Détachement : 2

  - 1 surveillant de nuit à Méplier pour 7 mois
  - 1 MAA éducatif sur le service de nuit BM pour 7 mois

- Licenciement pour inaptitude : 0
  - Pas de licenciement pour inaptitude

- Licenciement : 2
  - -1 moniteur- Educateur -1 Ouvrier Qualifié

Recrutement en CDI : 11

- 2 Infirmières
- 5 MAA
- 1 ME
- 1 OQ
- 1 CDS
- 1 psychologue

Recours aux CDD : 223 en 2020 contre 174 en 2019

Concernant 2020, il y a 223 CDD dont **45 en lien direct avec le COVID**

Nature du CDD	Nombre de CDD 2020
Renfort éducatif	9 (4%)
Remplacement maladie	91 (41%)
Congés trimestriels	44 (20%)
Mutation temporaire	3 (1%)
Accident du travail	11 (5%)
Congés payés	46 (21%)
Recherche reclassement	7 (3%)
Congé sabbatique	5 (2%)
Formation	5 (2%)
Congés sans solde	1 (0.5%)
Recrutement	1 (0.5%

2. *Etat de l'absentéisme en 2020*

Total jours :

	MALADIE	A.T	Maternité
Jours 2018	1 860	715 (6 salariés)	196
Jours 2019	1 214	780 (10 salariés)	0
Jours 2020	**1441 (36 salariés)**	**267 (5 salariés)**	0

Concernant les jours d'arrêt maladie, sur 1441 jours, il y a 724 jours (21 salariés) en lien direct avec le COVID.
Ainsi, si l'année avait été « classique » nous serions sans doute autour de 717 jours pour 15 salariés.
Nous observons également une diminution importante des jours d'accident du travail en 2020, à mettre en lien avec la politique de gestion des risques psychosociaux et politique de formation (contention, risques routiers…)

VII. Nos actions de formation individuelles et collectives. Les formations avec thème, nombre de participants et type de financement

Nombre d'entretiens formation :

- Services Généraux : 7
- Services Educatifs : 5

1. *Formation interne*

Pas de formation hors plan de formation associatif

2. *Formation sur Plan de Formation (16 personnes -374 heures)*

FORMATIONS : Intitulé – Type de financement – Nombre de salariés :

- Certification SdN : 1 personne -203 heures
- Sécurité routière : Plan – 3 jours – 2 Personnes -42 heures
- CEGI Modulation : Plan – 1 jour – 6 personnes- 42 heures
- Alimentation Nutrition : Plan – 2 jours – 3 personnes – 42 heures
- SST : Plan – 1 jour – 1 personne – 7 heures
- Comprendre et analyser les états financiers : 1 personne-2 jours- 14 heures
- VAE CAFDES : 1 personne -24 heures
- Caferuis en cours – 1 personne

3. *Formation avec des Partenaires*

Pas de formation avec des partenaires

4. *Accueil des stagiaires : 7*

- 7 stagiaires hébergement

VIII. Chantiers en cours, cap fin 2020

Actions, Projets à venir 2020 et plus

☞ Au niveau Associatif :

Au niveau association, les enjeux à venir restent la fin du CPOM1 et la construction du CPOM2 avec les paramètres tels que :

- Les besoins du département
- Les besoins de restructuration des établissements et services
- Les départs en retraite massifs des cadres de l'Association
- La gestion du bâti
- Les projets nouveaux
- Les éventuels appels à projet du Département

☞ Au niveau du PEOB :

Au niveau du Pôle, il s'agit de préparer le CPOM2 en intégrant des données telles que :

- Une restructuration des instances de pilotage des établissements et/ou services du Pôle
- Les besoins du département
- La gestion du bâti, l'optimisation des locaux vides

.

☞ Au niveau du C.E.S Bellevue-Montferroux :

- Le recentrage des accueils effectif à partir de 12 ans (continuité de prise en charge avec le CES Le Méplier et l'arrivée au collège)
- La réflexion sur la nécessité de réduire les effectifs sur les unités de vie, dans l'attente des directives « Taquet ».
- Une réflexion autour des 18/21 ans en sortie de dispositifs de l'ASEF
- Les accueils d'urgence : spécificités et accompagnement

IX. fiche-action CPOM : suivi et évaluation

Le CPOM couvre la période 2018/2022, nous sommes à mi-parcours de ce CPOM. Il parait donc intéressant de faire un « arrêt sur images » sur la période 2018/2020 concernant les axes de travail arrêtés dans ces fiches actions.
Depuis la signature du CPOM (2018) nous travaillons à partir des fiches action émises à cette occasion. A cette fin d'année 2020 nous sommes à mi-chemin du CPOM et nous entamons l'évaluation de ces fiches actions.
Notre méthode d'évaluation est simple nous reprenons les fiches actions et leur contenu et année après année nous listons les actions menées et repérons les résultats obtenus. Pour illustrer le début de notre travail commun au PEOB, nous vous communiquons quelques items de ces fiche-actions :

Fiche Action N°12 : Structures et investissements

	2018	2019	2020
Garantir aux Usagers et aux Professionnels des établissements des meilleures conditions de prise en charge et de travail	PEOB : Nouveau PTI . BM : Pose d'un portail rue d'Autun pour sécuriser l'accès au studio de proximité. Sécurisation des lieux de vie des 3 unités (grilles de protection) Rénovation de 9 chambres sur Voltaire. Casiers individuels pour 36 jeunes	PEOB BM Installation de 3 portes d'entrée sécurisées pour les 3 groupes de vie. Enrobé cour intérieure de Voltaire Réfection de 6 chambres de Voltaire. Etude de faisabilité pour rénover les cuisines du restaurant pédagogique afin d'y installer la	PEOB Mise en place de la téléphonie unifiée pour BM/PAD Installation de la visio-conférence au 2 RLC. BM : Installation des services administratifs/DREF/Psy et de direction au 41 rue d'Autun Rénovation mur d'enceinte St Vallier Rehausse mur d'enceinte Voltaire (sécurisation) Changement mobilier SAM et Séjour groupe ST Vallier et Montceau

	Méplier : Climatisation réversible pour locaux administratifs Méplier Alarme des détecteurs de mouvements sur les groupes des petits.	cuisine centrale et fermeture du SELF. Changement des mobiliers de chambres pour Montceau et St Vallier (24) Méplier Changement chaises+ chauffeuses sur Belem Jeux extérieurs (5500€) Sécurisation des portes de Méplier avec fermetures électroniques.	Méplier Achat et pose de 2 baignoires adaptées pour jeunes de 3 ans. Création d'un parking de 20 places pour le personnel Méplier. Réalisation 1ère tranche des travaux d'assainissement pour AJ Méplier Aménagement 4ème groupe (Cassiopée) PAD Travaux à Salornay pour installation du PAD Macon Achat de 4 véhicules pour PAD Macon. Achat mobilier pour PAD Chalon
Suite à la restructuration des Accueils de jour, revoir le fonctionnement des ateliers, en gérant différemment le bâti des établissements	Fermeture des locaux accueils de jour de BM	Mise en vente des bâtiments RLC Installation du service MINAS au 2 RLC	Gel de la vente du site Rue L. Cécile. Installation du Service PAD Investissement pour une Salle SNOEZELEN Déménagement du service administratif au 41 rue d'Autun

En lien avec ces actions nous avons recensé les immobilisations réalisées sur la période 2018 2020

Immobilisations en cours de CPOM						
	2018	2019	2020	2021	2022	Total
PAD	7 319,85 €	0 €	55914,23€			63 234,08 €
BM	74576,08 €	65279,63 €	413438,58 €			553 294,29 €
MEP	146206,31 €	89528,29€	182955,82 €			418 690,42 €

Véhicules - Bornes électriques						
	2018	2019	2020	2021	2022	Total
PAD	7 319,85 €		32 037,43 €			39 357,28 €
BM	0 €	4 217,77 €	81 543,44 €			85 761,21 €
MEP	21 433,44 €					21 433,44 €
	27 664,76 €	18 900,20 €	51 142,35 €			97 707,31 €

Téléphonie - informatique						
	2018	2019	2020	2021	2022	Total
PAD			10 668,01€			10 668,01 €
BM	5 390,40 €		23 712,77 €			29 103,17 €
MEP	1 880,40 €		6 106,12 €			7 986,52€

Travaux sécurité - Bâti - travaux						
	2018	2019	2020	2021	2022	Total
PAD			6 604,05 €			6 604,05 €
BM			295 087,69 €			295 087,69 €
MEP	72 300,02 €	57 149,48 €	97 128,59 €			226 578,09 €

Equipements-lieux de vie						
	2018	2019	2020	2021	2022	Total
PAD						
BM	6 875,76€	15 820,99 €	8 779,70 €			31 476,45€
MEP	7 254,67€	3 978,43 €	8 240,95 €			19 474,05 €

Matériel Services généraux						
	2018	2019	2020	2021	2022	Total
PAD						
BM	5 132,00 €	2 433,90 €	7 752,18 €			15 318,08 €
MEP	4 815,97 €	2 847,96 €	10 895,55 €			18 559,48€

X. Conclusion

L'année 2020 se voulait avant tout prometteuse puisqu'elle a vu la naissance d'une charte de l'accompagnant éducative, la mise en place de coordinateurs d'équipe, ces outils nouveaux pour installer une meilleure articulation dans nos fonctionnements.
Elle a été bousculée par une crise sanitaire sans précédent, obligeant les Services à être inventifs, solidaires, adaptables…
Les projets ont été ralentis par la nécessité de respecter les distances sanitaires, de limiter les réunions, mais elle a aussi été riche d'opportunités et d'innovation. Innovation technologique avec les Visio conférences, mais aussi en termes d'organisation de travail.
Le télétravail a été une découverte pour tous et un outil incontournable pour assurer la continuité des services.
Nous avons, malgré les difficultés, continué à travailler dans les différentes instances telles que le comité de prévention et de gestion de la violence, les COPIL en adaptant les constitutions de groupe. Certes, tous les objectifs n'ont pas été atteints, certains ont dû être mis de côté face à cette situation inédite mais le contexte a permis des partenariats resserrés, de la créativité pour apaiser les jeunes dans ce climat anxiogène, des organisations de travail chamboulées pour continuer à fonctionner « quoi qu'il en coute ».
Cela a été une vraie gageure de continuer à fonctionner, à communiquer dans un contexte où le présentiel s'est rarifié mais un idéogramme chinois représente la crise par 2 symboles qui désignent le danger et l'opportunité.
Notre management a été déterminant car adapté aux circonstances, avec un pouvoir communiquant à réinventer, un désir de cohérence et d'optimiste sans lequel nous n'aurions pas pu naviguer dans ces eaux troublées par la pandémie.
Cela a été un travail d'équipe et des équipes renforcées et rassurées sur nos compétences et facultés d'adaptation à tous les niveaux.

Le Directeur du PEOB	Le Directeur adjoint du PEOB
Alain FRITSCH	Karim HAMACHE

ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs activités

Association Prado Bourgogne
Association (loi 1901) d'Action Éducative et Sociale Spécialisée
Mission de Service public

Rapport d'activité et de suivi des établissments du Prado Bourgogne

du : 01/01/2020 Au: 31/12/2020

OBJET	SALORNAY	BELLEVUE - MONTFERROUX	MEPLIER	PLACEMENT A DOMICILE	S.P.F.E.	MAISONNEE	Total 2020	Total 2019	Total 2018
Nb d'enfants accompagnés par le PRADO	104	68	78	53	218	76	**597**	**577**	**599**
Nb d'enfants pour CD71	94	68	77	52	213	76	**580**	**553**	**573**
Nb de situations pour CD71	110	75	92	54	219	120	**670**	**592**	**630**
Nb d'enfants pour CD45	0	0	0	0	1	0	**1**		
Nb d'enfants pour CD01	4	0	0	0	3	0	**7**	**9**	**15**
Nb d'enfants pour CD21	1	0	2	1	0	0	**4**	**1**	**7**
Nb d'enfants pour CD21B	0	0	1	0	0	0	**1**	**1**	**1**
Nb d'enfants pour CD69	3	0	0	0	0	0	**3**	**7**	**7**
Nb d'enfants pour CD69M	0	0	0	0	1	0	**1**	**2**	**3**
Nb d'enfants pour CD91	0	0	0	0	1	0	**1**	**1**	**1**
Nb d'enfants pour JMIN	2	0	0	0	0	0	**2**	**2**	**2**
Nb d'enfants Autres Départements	10	0	2	1	6	0	**19**	**592**	**36**
Nb situations pour CD45	0	0	0	0	1	0	**1**		
Nb situations pour CD01	4	0	0	0	3	0	**7**	**9**	**15**
Nb situations pour CD21	1	0	2	2	0	0	**5**	**1**	**7**
Nb situations pour CD21B	0	0	1	0	0	0	**1**	**1**	**1**
Nb situations pour CD69	3	0	0	0	0	0	**3**	**7**	**7**
Nb situations pour CD69M	0	0	0	0	1	0	**1**	**2**	**3**
Nb situations pour CD91	0	0	0	0	1	0	**1**	**1**	**1**
Nb situations pour JMIN	2	0	0	0	0	0	**2**	**2**	**2**
Nb de situations Autres Départements	10	0	3	2	6	0	**21**	**27**	**40**
Nb de situation en Accueil d'urgence	1	26	17	0	10	8	**62**	**94**	**99**
Nb d'enfants bénéficiant de plusieurs prises en charge PRADO	15	2	16	3	6	5	**47**	**36**	**61**
Nb d'enfants Accueil de Jour seul	18	0	15	0	0	0	**33**	**39**	**44**
Nb d'enfants Hébergement + Accueil de jour	37	0	34	0	0	0	**71**	**77**	**106**
Nb d'enfants Hébergement seul	63	68	43	0	0	75	**249**	**238**	**245**
Nb d'enfants Placement à Domicile	0	0	1	53	0	0	**54**	**30**	**31**
Nb d'enfants Placement Educatif	0	0	0	0	101	0	**101**	**120**	**113**
Nb d'enfants Placement Educatif SCOT Montc	0	0	0	0	24	0	**24**	**1**	**1**
Nb d'enfants Placement Familial	0	0	0	0	95	4	**99**	**98**	**98**
Nb de situations Accueil de Jour seul	19	0	15	0	0	0	**34**	**40**	**44**
Nb de situations Hébergement + Accueil de jour	37	0	36	0	0	0	**73**	**80**	**111**
Nb de situations Hébergement seul	64	75	43	0	0	81	**263**	**247**	**258**

Une situtation = un même departement d'origine , un même usager, une même nature de placement sur une période continue dans un même etablissment. Un ecart entre le nombre de situation et le nombre d'enfants pris en charge , peut être expliqué par un changement de nature pendant un même placement, par deux période continue pour un même enfant. Par exemple : un usager changeant de département d'origne (de CD01 à CD71) ou passant de l'Accueil de jour + hebergement à l'hergement simple

Association Prado Bourgogne
Association (loi 1901) d'Action Éducative et Sociale Spécialisée
Mission de Service public

Rapport d'activité et de suivi des établissments du Prado Bourgogne

du : 01/01/2020 Au: 31/12/2020

OBJET	SALORNAY	BELLEVUE - MONTFERROUX	MEPLIER	PLACEMENT A DOMICILE	S.P.F.E.	MAISONNEE	Total 2020	Total 2019	Total 2018
Nb de situations Placement à Domicile	0	0	1	56	0	0	**57**	**31**	**32**
Nb de situations Placement Educatif	0	0	0	0	102	0	**102**	**120**	**119**
Nb de situations Placement Educatif SCOT Montc	0	0	0	0	24	0	**24**	**1**	**1**
Nb de situations Placement Familial	0	0	0	0	99	39	**138**	**100**	**105**
Nb de situations par type de prise en charge	120	75	95	56	225	120	**691**	**619**	**670**
Nb d'enfants DREF	28	30	53	3	15	61	**190**	**174**	**157**
Nb de situations DREF	34	30	60	3	16	67	**210**	**190**	**179**
Nb d'enfants en situations Séquentielles	1	0	3	1	1	3	**9**	**8**	**12**
Nb de situations Séquentielles	1	0	4	1	1	34	**41**	**8**	**15**
Nb d'enfants Mineur Non Accompagnés	33	1	0	1	95	1	**131**	**141**	**167**
Nb de situations Mineur Non accompagne	40	1	0	1	97	1	**140**	**151**	**179**
Nb d'enfants Contrat Jeune Majeur Non Accompagnés	1	0	0	0	9	0	**10**	**10**	**2**
Nb de situations Contrat Jeune Majeur Non Accompagnés	1	0	0	0	9	0	**10**	**10**	**3**
Nb d'enfants MNA Antenne PLACEMENT ASE	0	0	0	0	18	0	**18**	**16**	**10**
Nb d'enfants Ordonnance Tutelle Etat	22	3	0	0	2	3	**30**	**36**	**64**
Nb d'enfants MNA Antenne MONTFERROUX OTE	0	0	0	0	45	0	**45**	**29**	**27**
Nb d'enfants Ordonnance de placement direct au civil	8	0	4	6	23	12	**53**	**82**	**113**
Nb d'enfants Accueil provisoire ASE - placement ASE contractualisé	10	7	8	10	9	1	**45**	**42**	**52**
Nb d'enfants MNA Antenne MONTFERROUX CJM	0	0	0	0	1	0	**1**	**1**	
Nb d'enfants MNA Antenne MONTFERROUX ASE	0	0	0	0	3	0	**3**	**2**	**4**
Nb d'enfants Ordonnance 2 2 45 Ordonnance de placement direct au Pénal	2	0	0	0	0	0	**2**	**2**	**2**
Nb d'enfants ASE (garde) placement du Juge vers ASE qui confie à ets	66	60	67	37	85	65	**380**	**342**	**312**
Nb d'enfants MNA Antenne PLACEMENT OTE	0	0	0	0	25	0	**25**	**41**	**30**
Nb d'enfants Contrat Jeune Majeur ASE	11	4	0	0	39	1	**55**	**43**	**41**
Nb de situations MNA Antenne PLACEMENT ASE	0	0	0	0	19	0	**19**	**16**	**10**
Nb de situations Ordonnance Tutelle Etat	26	3	0	0	2	20	**51**	**42**	**67**
Nb de situations MNA Antenne MONTFERROUX OTE	0	0	0	0	46	0	**46**	**29**	**27**
Nb de situations Ordonnance de placement direct au civil	8	0	5	6	24	12	**55**	**85**	**122**
Nb de situations Accueil provisoire ASE - placement ASE contractualisé	10	7	12	11	9	1	**50**	**45**	**58**
Nb de situations MNA Antenne MONTFERROUX CJM	0	0	0	0	1	0	**1**	**1**	
Nb de situations MNA Antenne MONTFERROUX ASE	0	0	0	0	3	0	**3**	**2**	**4**
Nb de situations Ordonnance 2 2 45 Ordonnance de placement direct au Pénal	2	0	0	0	0	0	**2**	**2**	**2**
Nb de situations ASE (garde) placement du Juge vers ASE qui confie à ets	75	67	79	39	87	90	**437**	**368**	**353**

Une situtation = un même departement d'origine , un même usager, une même nature de placement sur une période continue dans un même etablissment. Un ecart entre le nombre de situation et le nombre d'enfants pris en charge , peut être expliqué par un changement de nature pendant un même placement, par deux période continue pour un même enfant. Par exemple : un usager changeant de département d'origne (de CD01 à CD71) ou passant de l'Accueil de jour + hebergement à l'hergement simple

Association Prado Bourgogne
Association (loi 1901) d'Action Éducative et Sociale Spécialisée
Mission de Service public

Rapport d'activité et de suivi des établissments du Prado Bourgogne

du : 01/01/2020 Au: 31/12/2020

OBJET	SALORNAY	BELLEVUE - MONTFERROUX	MEPLIER	PLACEMENT A DOMICILE	S.P.F.E.	MAISONNEE	Total 2020	Total 2019	Total 2018
Nb de situations MNA Antenne PLACEMENT OTE	0	0	0	0	25	0	**25**	**41**	**31**
Nb de situations Contrat Jeune Majeur ASE	12	4	0	0	40	3	**59**		
Nb de situations Motif Sortie : 115 - CHRS	0	0	0	0	1	0	**1**	**1**	**1**
Nb de situations Motif Sortie : Autre Etablissement PRADO	14	0	6	0	3	45	**68**	**20**	**38**
Nb de situations Motif Sortie : Autre prise en charge	13	17	21	2	14	5	**72**	**71**	**63**
Nb de situations Motif Sortie : Autonomie avec revenu	0	0	0	0	7	0	**7**	**17**	**12**
Nb de situations Motif Sortie : Décès Incarcération autre	1	0	0	0	0	0	**1**	**2**	**2**
Nb de situations Motif Sortie : Départ Majeur à son initiative	4	0	0	0	0	0	**4**	**4**	**9**
Nb de situations Motif Sortie : Famille Accueil	0	1	0	1	0	0	**2**	**4**	**1**
Nb de situations Motif Sortie : Fin prise en charge Acc Jr	4	0	1	0	0	0	**5**	**8**	**10**
Nb de situations Motif Sortie : Fugue avec fin prise en charge	2	1	0	0	0	0	**3**	**3**	
Nb de situations Motif Sortie : Fin de prise en charge	6	4	5	7	5	1	**28**	**42**	**40**
Nb de situations Motif Sortie : Orientation vers PAD PRADO	0	0	2	0	0	0	**2**	**1**	**1**
Nb de situations Motif Sortie : Retour dans la famille	4	10	6	7	11	10	**48**	**52**	**38**
Durée moyenne en mois : Accueil de Jour	12	0	15	0	0	0	**14**	**16**	**13**
Durée moyenne en mois : Hebergement	11	12	13	0	0	27	**16**	**18**	**16**
Durée moyenne en mois : PE/SCOT Montceau	0	0	0	0	6	0	**6**		
Durée moyenne en mois : Placement à Domicile	0	0	0	11	0	0	**11**	**13**	**10**
Durée moyenne en mois : Placement Educatif	0	0	0	0	15	0	**15**	**12**	**10**
Durée moyenne en mois : Placement Familial	0	0	0	0	37	0	**37**	**51**	**52**
Durée moyenne Hebergement + Accueil de Jour	11	0	11	0	0	0	**11**	**15**	**12**
Nb de Refus d'admission	24	11	2	33	0	4	**74**	**69**	**137**
Nb de refus : à la demande du travailleur social	7	11	1	4	0	3	**26**	**29**	**36**
Nb de refus : Effectif Complet	0	0	1	5	0	1	**7**	**20**	**67**
Nb de refus : Liste d'attente	0	0	0	0	0	0	**0**	**2**	**8**
Nb de refus : Projet en inadéquation	17	0	0	24	0	0	**41**	**16**	**26**
Nb d'entrée physique	53	44	38	37	84	70	**326**	**239**	**319**
Nb de sortie physique	54	40	31	19	52	67	**263**	**254**	**283**
Nb d'enfants pour Paray-le-Monial - Charolles	1	8	2	5	8	2	**26**	**2**	**4**
Nb d'enfants pour Chalon/Saône - Louhans	28	28	38	16	75	33	**218**	**29**	**32**
Nb d'enfants pour Montceau - Creusot - Autun	21	18	27	10	40	3	**119**	**2**	**4**
Nb d'enfants pour Mâcon - Cluny - Tournus	36	2	0	15	73	36	**162**	**37**	**36**
Nb d'enfants pour Autres départements	0	0	0	0	0	0	**0**		**1**

Une situtation = un même departement d'origine , un même usager, une même nature de placement sur une période continue dans un même etablissment. Un ecart entre le nombre de situation et le nombre d'enfants pris en charge , peut être expliqué par un changement de nature pendant un même placement, par deux période continue pour un même enfant. Par exemple : un usager changeant de département d'origne (de CD01 à CD71) ou passant de l'Accueil de jour + hebergement à l'hergement simple

Association Prado Bourgogne
Association (loi 1901) d'Action Éducative et Sociale Spécialisée
Mission de Service public

Rapport d'activité et de suivi des établissments du Prado Bourgogne

du : 01/01/2020 Au: 31/12/2020

OBJET	SALORNAY	BELLEVUE - MONTFERROUX	MEPLIER	PLACEMENT A DOMICILE	S.P.F.E.	MAISONNEE	Total 2020	Total 2019	Total 2018
Nb d'enfants pour MDR Anse	0	0	0	0	0	0	**0**		
Nb d'enfants pour MDR Chatillon	0	0	0	0	0	0	**0**		
Nb d'enfants tutelle sous AEMO	0	0	0	0	0	0	**0**		
Nb d'enfants avec habillement	82	47	56	3	166	53	**407**	**50**	**61**
Nb d'enfants avec argent de poche	87	49	63	4	180	72	**455**	**66**	**72**
Nb d'enfants avec Taxi	1	0	0	0	4	9	**14**	**9**	**10**

Une situtation = un même departement d'origine , un même usager, une même nature de placement sur une période continue dans un même etablissment. Un ecart entre le nombre de situation et le nombre d'enfants pris en charge , peut être expliqué par un changement de nature pendant un même placement, par deux période continue pour un même enfant. Par exemple : un usager changeant de département d'origne (de CD01 à CD71) ou passant de l'Accueil de jour + hebergement à l'hergement simple